

20 novembre 2019

Communiqué de presse

Résultats des analyses menées en Wallonie suite à l'incendie de l'usine LUBRIZOL à Rouen

Dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019, un incendie se déclarait dans l'usine Lubrizol à Rouen (France). Cette usine qui produit notamment des additifs pour lubrifiants est classée Seveso seuil haut. Conséquence directe de cet incendie, un nuage de fumées s'est dégagé et, grâce à son modèle de dispersion, l'IRM a simulé le déplacement de ce nuage au-dessus de la Belgique. Sur base de la modélisation de la trajectoire du nuage, des analyses (air, végétaux, sol, eau) ont été réalisées, à la demande des autorités wallonnes, par l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP). L'objectif de ces analyses était de déterminer l'impact éventuel du nuage et de ses retombées sur la Wallonie.

Ce 18 novembre 2019, l'ISSeP a communiqué les résultats complets des analyses qui confirment les résultats rassurants obtenus, à la mi-octobre, pour l'air, le sol et les végétaux. Le rapport confirme **qu'aucune pollution spécifique ne résulte du passage de ce nuage de fumées en Wallonie et qu'aucun pic de pollution ne peut lui être attribué.**

Le rapport complet des analyses de l'air, du sol, des végétaux et de l'eau est téléchargeable sur le site www.wallonie.be. En synthèse, les résultats sont les suivants :

Analyse de la qualité de l'air

L'ISSeP a procédé à l'analyse de l'air via son réseau existant de stations de mesure. Cette analyse portait sur les composés organiques volatils et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Au niveau des composés organiques volatils, pour les stations de mesure de Mons, Mouscron et Tournai, il n'y a pas de concentrations anormales pour les 32 composés analysés. En ce qui concerne les HAP, pour les stations de Charleroi (Marcinelle et Lodelinsart), Tournai et Viroinval, les résultats ne montrent aucun pic de pollution pour les 17 composés testés pouvant être attribués à l'incendie de Rouen. L'ISSeP a réalisé des mesures complémentaires sur les retombées récoltées dans les quatre jauges de dépôts situées à Tournai (2), Frasnes-lez-Anvaing et Lessines concernant les hydrocarbures (fractions C5-C11, C10-C40 et les hydrocarbures aromatiques monocycliques). Tous les résultats obtenus sont inférieurs à la limite de quantification, démontrant l'absence de retombées atmosphériques suite à l'incendie de Rouen.

Analyse des végétaux

Des prélèvements de végétaux et de sol ont été réalisés à proximité immédiate de ces stations. L'analyse des végétaux avait pour but d'observer des dépôts spécifiques ou plus conséquents que d'habitude suite au passage du nuage de Rouen. Dans ce but, des feuilles de betterave et de maïs ont été prélevées et analysées.

Les résultats d'analyse des feuilles de végétaux indiquent que sur 16 HAP mesurés, 13 n'ont jamais été détectés. Le phénanthrène est détecté uniquement sur les feuilles de betterave. Le fluoranthène et le pyrène sont détectés sur un seul échantillon de feuilles de betterave.

Les quantités détectées sont très minimes. De plus, ces substances n'étant pas détectées de manière systématique sur tous les échantillons, il convient d'exclure une origine commune à ces polluants, telle que l'incendie de Rouen.

Analyse des sols

Des échantillons de sol ont été prélevés sur les terres agricoles sur lesquelles les feuilles de maïs et de betterave ont été prélevées et analysées. L'analyse de ceux-ci avaient pour objectif de vérifier la présence de métaux, de composés organiques volatils (BTEX) et de hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Aucun échantillon ne présente de dépassement par rapport aux valeurs seuils du décret Sols (d'application depuis le 1^{er} janvier 2019) imposées pour un usage agricole. Ces valeurs seuils définissent la concentration de polluant au-delà de laquelle une étude et des mesures de sécurité ou de suivi doivent être prises.

Analyse de l'eau

Pour s'assurer de la qualité des eaux de surface et pour identifier un éventuel impact du nuage de Rouen, l'ISSEP a recherché la présence de différents polluants dans les échantillons prélevés. En ce qui concerne les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), rien d'inhabituel n'a été détecté. De plus, aucune présence d'hydrocarbure n'a été identifiée dans les échantillons analysés. Il convient également de souligner que les valeurs obtenues pour l'indice phénol sont basses. En effet, elles sont inférieures ou très proches de la limite de quantification analytique. Enfin, en ce qui concerne la présence de métaux dans les échantillons, les valeurs sont dans les normes.